

JUSTICE

Tout-sécuritaire

La justice fondue dans la chaîne pénale



« Procureurs généraux
cherchent statut »

Délinquance des mineurs

**A la recherche de l'action
éducative perdue**

Discrimination
homosexuelle

**Le prétexte
de l'intérêt supérieur
de l'enfant**

Surendettement

**De l'exclusion sans fin
à l'effacement partiel**

Cour pénale
internationale

**Une colombe au milieu
des décombres du droit**

Blanchiment

**Neutraliser les boîtes noires
de la mondialisation**

Abonnement un an - 5 numéros

34 € (voie normale)

40 € (voie aérienne)

Abonnement de soutien : 80 €

Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11



Directeur de la publication :

Evelyne Sire-Marin

Rédacteur en chef :

Pierre Jacquin

Comité de rédaction :

Eric Alt, Jean-Claude Bouvier,
Anne Crenier, Albert Lévy,
Sonia Lombroso, Alain Vogelweith

Dessins :

Jean-Claude Bouvier

Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11
Tél. : 01 48 05 47 88
Fax : 01 47 00 16 05

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr
syndicat-magistrature.org

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par :

Diffusion populaire
21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél. : 01 40 24 21 31

Impression :

ISI
68-70, rue des Pyrénées
75020 Paris

Sommaire

■ **Editorial** 1

■ **La justice, fondue dans la chaîne pénale**3

« Nous sommes une même chaîne pénale », déclarait Nicolas Sarkozy, ministre de la Sécurité, le 26 juin 2002, aux directeurs et aux responsables de la police nationale, en parlant de la justice et de la police. Cette présentation imagée des relations entre la police et la justice est lourde de conséquences... pour la démocratie.

**« Procureurs généraux cherchent statut » :
les grenouilles qui demandent un roi**5

Bercés par les discours sécuritaires, les magistrats et les médias n'ont prêté aucune attention au « projet de charte du ministère public français » rédigé le 12 avril 2002 par Marc Robert, procureur général près la cour d'appel de Riom, au nom de ses pairs réunis en conférence.

■ **Délinquance des mineurs : à la
recherche de l'action éducative perdue** 8

Juges des enfants à Nîmes de longue date, les auteurs de ce texte ont récemment quitté ces fonctions à une période où en présence d'un environnement peu à peu gagné par l'idéologie (l'hystérie) sécuritaire, ils se sentaient dans l'impasse pour maintenir les pratiques qui leur paraissaient pertinentes.

■ **Discrimination homosexuelle : le
prétexte de l'intérêt supérieur de l'enfant**12

Dans un arrêt en date du 26 février adopté à une courte majorité de 4 voix sur 7, la Cour européenne des droits de l'homme a confirmé la légitimité du refus d'agrément opposé à un individu souhaitant adopter du seul fait de son homosexualité...

■ **Surendettement : de l'exclusion sans
fin à l'effacement partiel**15

Au soir du 21 avril, Jean Louis Borloo déclarait que le vote extrémiste trouvait, pour partie, son origine dans le sentiment d'exclusion vécu par une partie de la population et notamment par le million de foyers surendettés. Il appelait l'Etat à se préoccuper de ceux-ci.

■ Crocs/niques d'amers

Fleury-Mérogis, une vie de survie..... 18

*Affaire Calliet : le ministère de la Défense
fait de la résistance 19*

*Un rapport du Conseil de l'Europe : la
corruption existe au nord de l'Italie 20*

*Semi-liberté : rappel à la loi pour
l'Administration pénitentiaire..... 21*

Europe et terrorisme : tous terroristes ? 22

■ *CPI : une colombe au milieu des
décombres du droit. 23*

Si la création de la Cour pénale internationale apparaît d'emblée comme une victoire des défenseurs de droits de l'homme, un examen plus circonstancié amène à tempérer grandement cet optimisme tant par les restrictions procédurales incluses dans le traité, qui limitent drastiquement le champ d'intervention de cette Cour que par le contexte d'affaiblissement du droit international dans lequel elle sera amenée à fonctionner.

■ *Blanchiment : neutraliser les boîtes
noires de la mondialisation 26*

Jean de Maillard a décrit la criminalité comme un rouage devenu indispensable de l'économie internationale : sur la planète, l'économie criminelle s'épanouit, à la faveur de l'enchevêtrement, voire de la symbiose entre le légal et l'illégal. Il a également pensé l'usage du crime par la mondialisation : fondée sur une logique de déréglementation, la mondialisation secrète une criminalité consubstantielle, inscrite dans la logique des nouvelles formes de production économique et financière.(2) Cette réflexion s'inscrit dans un ensemble d'analyses du néo-capitalisme, mettant en évidence les rapports en réseaux entre économie légale et illégale...

■ *Notes de lectures 29*

■ *Repères 30*

■ *En bref... 31*

